

La Lettre

0 Clubs

Bulletin d'information interne de la
Fédération Française de Course d'Oriente

N° 3 – 1^{er} novembre 2006

Les tarifs des licences sont inchangés pour la saison 2007.

Les tarifs des droits d'inscription et redevances coureurs ont été transmis aux ligues. Ils sont téléchargeables sur le site fédéral, comme cette lettre aux clubs.

LE CLASSEMENT NATIONAL

Depuis plusieurs mois la commission calendrier classement règlement travaille pour mettre en adéquation toute notre réglementation sportive avec le projet fédéral. Le chantier a nécessité de nombreux échanges et mises au point successifs afin d'arriver à un projet finalisé, qui nécessitera particulièrement en matière de classement une période de rodage et d'essais

LES OBJECTIFS

Les objectifs de ce classement sont d'arriver :

- à donner des possibilités locales de se classer à l'ensemble des licenciés
- de prendre en compte pour cela tous les niveaux de course individuelle (départementale, régionale et nationale)
- d'intégrer les activités course d'orientation à VTT et à ski, discipline à part entière dans ce classement afin de les valoriser
- à hiérarchiser au mieux le niveau des coureurs

FORMULE DE CLASSEMENT

Pour les passionnés de formules mathématiques, voici les principes qui ont été adoptés concernant le calcul des points de chaque coureur. Le classement est effectué sur la Moyenne des 4 meilleurs scores personnels de l'année.

$$\text{Le score personnel d'une course} = \frac{\text{Valeur de la course (1)}}{\text{Temps personnel}}$$

(1) Valeur de la course = Moyenne des valeurs personnelles (2) des 10 premiers classés ayant un Classement National (présence obligatoire d'un minimum 3 coureurs déjà classés)

(2) Valeur personnelle de la course = Classement national en cours du coureur X son temps de course

PERIODE DE MISE EN PLACE ET FONCTIONNEMENT

- Pour permettre de débiter le classement, nous utiliserons un classement effectué les années précédentes pour estimer une valeur des coureurs et établir un pré classement. Pour les nouveaux licenciés ou les licenciés dont nous ne disposons pas de classement une valeur personnelle arbitraire leur est attribuée.

- Pour 2007 : 2 périodes d'actualisation du Classement national sont prévues : la première au 30/06, la seconde au 31/12 sur la base des 4 meilleurs résultats pris en compte sur 1 année entière. Ces actualisations servent ensuite de base au calcul de la valeur de la course (exceptionnellement pour débiter en 2007 le premier Classement National sera calculé sur une période de 6 mois et prendra en compte seulement les 3 meilleurs résultats)

- Dans le cas d'un non classement ou d'un abandon, le score personnel du coureur est égal à 2/3 du score du dernier classé du circuit

- Les calculs se font par circuit et non par catégorie.

- S'il y a moins de 3 coureurs arrivés et classés sur un circuit, aucun point n'est attribué pour ce circuit, les calculs n'étant plus représentatifs de la performance du coureur.

- Le coureur peut courir sur le circuit qu'il souhaite en respectant les règles du sur classement (ne pas dépasser le temps de référence de sa catégorie de course).

- Il est possible de se sous classer

- Aucun point organisateur n'est attribué

- Un classement annuel est effectué en fin d'année sur l'ensemble des coureurs quelque soit leur sexe, leur âge et également par catégorie

- Durant la période de renouvellement des licences, le coureur disparaît du Classement national tant qu'il n'a pas renouvelé sa licence. Dès son renouvellement, il garde le bénéfice de ses courses de l'année précédente

- Un coureur qui ne renouvelle pas sa licence sur une année ou plus, se voit attribuer une valeur personnelle de 2000 points comme un nouveau licencié.



FORMAT DE COURSE

Les ligues et les départements peuvent conserver leurs formules actuelles d'organisation dans le respect du règlement sportif car il n'y a aucune exigence concernant le format de course et le nombre de circuits

Afin de pouvoir respecter le principe de sur classement, l'organisateur devra indiquer clairement à l'accueil de la course les circuits ainsi que les catégories auxquelles ils s'adressent. Il se basera sur le règlement sportif pour déterminer le temps de course de chaque catégorie.

PROCEDURE DE DECLARATION DE COURSE ET DE TRANSMISSION DES RESULTATS

La labellisation d'une course au classement national est liée aux respects des dispositions suivantes :

- Les clubs et les CD déposent les dossiers de demandes course de classement (labellisation) auprès de la ligue d'origine qui gère le calendrier ligue.

- Pour les courses 2007, les dates des courses labellisées doivent être remontées à la fédération avant le 15/12/2006.

- Obligation de respecter les exigences en termes d'arbitrage et de contrôle pour tous les niveaux de course de classement

La qualité et la fiabilité d'un classement tiennent exclusivement dans la rigueur de la transmission de l'information et le respect du format nécessaire au traitement des fichiers informatiques.

L'obligation est faite de :

- utiliser une archive à jour (avec n° de licence) pour faire les inscriptions (l'organisateur est responsable de la vérification sur le site de la fédération de la validité de l'archive qu'il utilise)
- D'utiliser le système Sport ident (logiciel OE) et d'envoyer le fichier sous format CSV (Procédure sur le logiciel : Jour de la course / Résultats / Officiels / Sélectionner HH:MM:SS et cocher bien la case « format des heures pour Excel »)
- Transmettre les fichiers dans les 24h suivant la compétition. En cas de fichier non conforme (manque numéro de licence, format d'heure non correct, ...) la fédération demandera la rectification une seule fois. En cas de défaillance persistante, la course ne sera pas prise en compte pour le Classement National.

UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'apparition de nouvelles technologies peut permettre de comparer des informations entre coureurs après chaque course

L'objectif, dans un deuxième temps, est donc de permettre au coureur et entraîneurs de comparer le tracé des circuits en utilisant un site dédié à cet usage.

Pour cela il est nécessaire que les organisateurs envoient en plus du fichier CSV des résultats,

- un fichier image de la carte vierge (en basse résolution pour un téléchargement rapide)
- les emplacements de postes soit au format OCAD : fichier > XML script ou CONDES : File > Export Data > XML
- envoyer le fichier CSV des résultats Sport ident
- Transmettre les fichiers dans les 24h suivant la compétition

SOURCE DE FINANCEMENT

La crédibilité d'un classement tient à sa mise à jour permanente. La commission souhaite que cette crédibilité soit respectée d'où la nécessité de mettre les moyens en accord avec les objectifs. Le financement passe, non par une redevance « organisateur », mais par la participation de l'ensemble des licenciés FFCO par l'intermédiaire de la licence.

Commission Jeunes

La mise en place d'une commission Jeunes au sein de la FFCO est un fait nouveau. Elle marque la volonté de l'équipe dirigeante de donner une place prioritaire au développement de la pratique des jeunes.

Avec moins de 30% de licenciés de moins de 18 ans, la FFCO doit savoir relever le défi de trouver des solutions pour qu'un nombre plus important de jeunes pratiquent au sein des clubs et assurent un développement harmonieux de la pratique.

Dans la continuité des nombreux chantiers engagés par la commission développement, en accord avec les objectifs du projet fédéral, la commission s'est donc réunie le 14 octobre dernier pour réaliser un état des lieux et faire émerger des axes de travail. Quatre projets aux dimensions et aux enjeux différents ont émergé des travaux de la commission.

L'action la plus ambitieuse, la plus vaste et dont les effets sont attendus à plus long terme est intitulée « 1 école – 1 carte – un club »

La pratique de la course d'orientation à l'école, très répandue (sans doute le sport nature le plus pratiqué) est une formidable tribune, un levier très puissant au développement de notre discipline. L'objectif est de renforcer les liens entre la pratique dans le cadre scolaire et la pratique en club.

L'adaptation des supports cartographiques, d'un format de course adapté, la réalisation de supports pédagogiques et la réalisation de supports de communication sont autant de moyens qu'explore actuellement la commission de manière à aboutir à la mise en place d'un concept nouveau. La mise en œuvre de cette action sera assurée grâce à la mise en correspondance de ce concept et d'une initiative locale avec le soutien d'un comité ou d'une ligue.

La commission a par ailleurs l'ambition de produire un document pédagogique intitulé « Mémento de la Course d'Orientation » dont l'objectif est de proposer aux animateurs des écoles de C.O (et également aux animateurs de clubs) un document simple d'utilisation, qui propose une relation entre la méthode fédérale (progression des balises de couleur), une série d'exercices types et les situations d'évaluation possible. Une information au sein des ligues permettrait dans un deuxième temps d'assurer sur le terrain, la mise en cohérence de la politique sportive fédérale et de la formation du jeune orienteur.

En parallèle à ces deux premiers projets, un certain nombre d'actions vont être engagées de manière à renforcer la communication en interne, et en externe. Une enquête sera prochainement adressée aux clubs pour avoir une meilleure connaissance du fonctionnement des écoles de C.O, de la préexistence d'éventuels liens entre le sport scolaire et les clubs de C.O. Vers l'externe, un certain nombre de supports seront créés, avec



Pour objectifs d'informer les jeunes mais aussi de se donner les moyens d'intéresser des partenaires qui viendraient soutenir la pratique de la Course d'Orientation chez les Jeunes.

Enfin, l'adoption d'un nouveau règlement du Challenge des Ecoles de C.O marque la volonté de valoriser davantage l'action effectuée par les animateurs dans les écoles et les clubs, et de donner une véritable cohérence à la méthode de formation du coureur actée dans le projet fédéral. Ainsi les épreuves évalueront les compétences des jeunes coureurs et non plus seulement l'aspect performance. Ce challenge donnera lieu à la mise en place d'épreuves spécifiques qui permettront aux jeunes de participer ensemble à une compétition faite pour eux, avec un classement particulier, mais également de valider des niveaux techniques, physiques, d'aisance mais aussi de connaissances sanctionnés par l'obtention de balises de couleur.

Toutes les compétences des cinq membres de la commission Jeunes seront nécessaires à la réalisation de ces différents projets. Si toutefois quelques uns d'entre vous avaient des compétences en pédagogie, en graphisme ou en communication, ou simplement de la bonne volonté et la possibilité de consacrer du temps à l'un ou l'autre de ces projets, ils seraient bienvenus...

Benjamin BILLET

« Jeune élu » du comité directeur et responsable de la commission Jeunes.

La F.F.C.O. recrute

Dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) mis en place par les Ministère JSVA et Emploi, la Fédération recrute un collaborateur pour un CDD de 24 mois, éventuellement transformable en CDI.

Ce poste sera centré sur le Recensement National des Equipements Sportifs.

Missions :

Mise en place du projet : étude, réflexion, lancement

Participation aux travaux de la commission jeunes

Participation aux travaux de la DTN des formations

Intervention sur les compétitions jeunes

Réalisation de documents cartographiques

Mise en place de réunions mixtes : FFCO-Education Nationale et

Fédérations affinitaires

Niveau de formation

Niveau II – jeunes diplômé(e)s issu(e)s des filières universitaires STAPS, titulaire d'une maîtrise ou d'une licence, inscrit ou non comme demandeur d'emploi.

Compétences/Aptitude

BEES 1^{er} ou 2^{ème} degré CO ou une expérience forte dans le domaine de l'animation sportive et en particulier dans le domaine de la course d'orientation est nécessaire.

Permis de conduire B obligatoire

Dynamisme pour sensibiliser les milieux associatifs et scolaires

Adaptabilité

Initiative

Sens du relationnel et de la communication

Connaissance et compétences dans les domaines de la gestion de projet et du management.

Conditions de travail

Durée de travail hebdomadaire : 35 heures. Temps de travail annualisé pour tenir compte des contraintes horaires liées au milieu associatif et au calendrier sportif

Période d'essai : 2 mois

Localisation du poste : siège social FFCO. La mission a une dimension nationale, et s'inscrit pleinement dans le cadre de la préparation des championnats du Monde.

Sous la responsabilité du secrétaire général, l'agent devra lui rendre compte de ses missions. Lors de son contrat, l'agent bénéficiera de temps pour suivre une formation : projet à finaliser en fonction du cursus du candidat pour aboutir à la pérennisation éventuelle de l'emploi.

Candidature accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation à faire parvenir à la FFCO – avant le 15 novembre terme de rigueur (cachet de la poste faisant foi).

Le secrétaire général

Calendrier international

La fédération IOF demande à la FFCO d'organiser les championnats d'Europe d'Orientation à VTT en 2008. Un appel à candidature, avec cahier des charges, sera fait auprès des Ligues.

La fédération IOF demande à la FFCO d'organiser les championnats Pédestre d'Europe Juniors (JEC) 12,13 et 14 octobre 2007. Le comité directeur propose, compte tenu des délais et des personnels qualifiés disponibles que le cd12 organise cette manifestation. Une convention sera signée avec le dit comité.

La Fédération IOF recherche des organisateurs pour la coupe du Monde 2009 et sollicite la FFCO pour l'organisation d'une ou plusieurs épreuves (sprint, moyenne distance ou longue distance). Entrant parfaitement dans un prévisionnel de communication, une épreuve pourrait nous permettre de réunir les meilleurs mondiaux. La commission technique et d'organisation en relation avec la DTN et la communication est chargée de rechercher un ou des organisateurs.

Le secrétaire général

Assurance

Le comité directeur a lancé un appel d'offres auprès de 08 compagnies. Outre les critères énoncés dans le cahier des charges reprenant le contrat précédent, les prestataires ont été invités à faire une offre en prenant en compte des évolutions de notre demande. Précision quant aux modalités de couverture des passp'orientation, Couverture du matériel fédéral lors des compétitions, Prise en compte de la Franchise accidents des personnels salariés, cadres et bénévoles (délégués, contrôleurs, arbitres) lorsqu'ils interviennent sur les compétitions fédérales, Annulation de compétitions.

Les prestataires ont jusqu'au 15 novembre pour faire des propositions. Ils seront auditionnés dans la quinzaine suivante, pour décision au comité directeur de décembre

Le secrétaire général

Etat d'avancement du Comité d'Organisation des WM 2011

Le DTN informe le comité directeur de la réunion qui s'est tenue en Savoie. Un groupe de travail a été constitué avec toutes les composantes impliquées, en vue de la constitution d'un comité d'organisation. La Fédération devra mettre en place un comité de pilotage chargé de guider le comité d'organisation.

Le secrétaire général

Avis de réunions

La commission Communication se réunira le 16 novembre à 10 h au siège de la Fédération. Les volontaires sont les bienvenus. Le comité directeur fédéral se réunira le 25 novembre. Si vous avez des questions à poser, n'hésitez pas.

Le secrétaire général

